


Economie

Alsace: plus de 11 000 salariés au sein des structures d'insertion par l'économie

Regroupées pour la plupart au sein de l'URSIEA, les 124 structures d'insertion par l'économie en Alsace emploient 11308 salariés, dont 9322 en parcours d'insertion. Ancrées localement, ces structures permettent à des personnes, souvent les plus éloignées de l'emploi, de remettre le pied à l'étrier.

Parmi les 110 salariés en CDD d'insertion de l'entreprise strasbourgeoise Sistra, sur un total de 133 salariés, Piatiimat conditionne des boîtes pour Clarins. Employée depuis deux ans, cette Russe de 47 ans a « de bonnes perspectives d'embauche » après avoir passé un CAP Conducteur d'installations de production avec le Greta au lycée Marcel-Rudloff. Titulaire d'un bac + 5, Piatiimat exerçait le métier d'éducatrice d'école maternelle en Russie, avant de travailler en France dans des

réceptions d'hôtels, la décoration de salles de mariages...

La première créée en 1981

C'est chez Sistra, fondée et dirigée par Estelle Demesse, que l'Union régionale des structures d'insertion par l'activité économique d'Alsace (URSIEA) a dévoilé, ce mardi 7 octobre, un panorama de son activité. Créea en 1990, l'URSIEA réunit et accompagne 107 structures d'insertion par l'économie qui emploient entre quatre et plus de 250 salariés, soit 89 % des SIAE d'Alsace, indique Janique Morlot Picard présidente de cette Union et direc-



À Strasbourg, Sistra emploie 110 salariés en CDD d'insertion dont 73 % de femmes. Photo Laurent Réa

trice de l'entreprise d'insertion la Régie de l'Ill à Mulhouse.

La première entreprise d'insertion en Alsace, Batiscot, qui était une régie de quartier au Neuhof, a été créée en 1981 alors que « le chômage durable touchait les plus précaires », raconte Emmanuelle Daviau déléguée générale d'URSIEA. Actuellement, l'Alsace compte 124 structures d'insertion par l'activité économique qui

emploient 11 308 salariés, dont 9 322 en parcours d'insertion, majoritairement masculins. Ces personnes, qui sont souvent les plus éloignées de l'emploi - 66 % ont un niveau inférieur au CAP BEP, 34 % étaient chômeurs de longue durée, 32 % sont allocataires du RSA, 21 % ont moins de 26 ans et 24 % plus de 50 ans - peuvent bénéficier d'un CDD d'insertion de 24 mois maximum. Dans des situations particulières, ce

CDD peut être prolongé sur prescription de France Travail, mais aussi être renouvelé après un délai de deux ans pour les personnes trop éloignées de l'emploi.

Forte contribution à l'activité économique

En 2024, 57 % des salariés en parcours d'insertion ont retrouvé, en douze mois, un emploi ou sont entrés en formation, 22 % de ces 57 % ayant décroché un CDI, un CDD de

six mois ou plus, ont intégré la fonction publique, ou créé leur société. Ainsi au sein d'Hopla, une entreprise mulhousienne d'Insertion par le travail indépendant (ITI), qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi souhaitant devenir autoentrepreneur...

Ce chiffre de 57 % d'insertions réussies (lequel ne prend pas en compte les insertions finalisées après les sorties des structures) n'est

pas sans conséquences. Le turnover des salariés en insertion au sein des SIAE est important. Ainsi 5 081 recrutements ont été réalisés en 2024 pour remplacer les sortants.

Autre conséquence, les SIAE ont besoin de subventions publiques de la part de l'État et des collectivités territoriales. Car elles forment leurs salariés au bénéfice des autres entreprises et parce que la productivité des salariés est moindre sur les chantiers et missions où ils interviennent en plus grand nombre avec leurs encadrants techniques et professionnels et le soutien d'accompagnants socioprofessionnels, explique Emmanuelle Daviau.

Quelque 55 millions d'euros de subventions

Ainsi les 124 SIAE alsaciennes, qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 124 millions d'euros en 2024, versé 130 millions d'euros de salaires et de charges sociales, ont pu équilibrer leurs comptes grâce aux 55 millions d'euros de subventions. Si Sistra fait de la sous-traitance pour une cinquantaine de PMI locales et de grandes entreprises, telle que Clarins, L'Oréal, Paul Hartmann, grâce à ses certifications, la plupart des SIAE travaillent avec des collectivités territoriales, « qui, depuis le Covid, peinent à faire appel à nos services en raison des restrictions budgétaires », constate Monique Haas, directrice d'Utiléco à Haguenau et Woerth.

● J.-F.C.